



Casiers Consignes

Conditions Générales de Vente (CGV)

Identité du dirigeant et de l'entreprise :

SAS La Loge Gasconne, n° 5 les Ateliers de la Source, 30 boulevard Victor Hugo
47700 CASTELJALOUX

La Loge Gasconne est une société de prestations de services, proposant des services de conciergerie privée, de communication et d'animations au sein d'une Maison des Curistes.

Téléphone : 05 33 14 00 87

Mail : contact@logegasconne.fr

Immatriculation : 919 383 463 R.C.S. Agen

N° siret : 919 383 463 00016

Présidente : Cécile Cazenave

Directrice générale : Aurélie Louvancour

Application des Conditions Générales de Vente :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont accessibles sur le site <http://logegasconne.fr> et sont systématiquement transmises lors de l'envoi d'un devis.

Dans le cas où la prestation commandée ne nécessiterait pas de devis, **La Loge Gasconne**, indiquera oralement, par courrier électronique ou postal le cas échéant, au prospect, l'endroit où il pourra consulter les CGV.

Le prospect déclare, avant tout achat de prestation, avoir pris connaissance et accepté les CGV correspondantes.

Protection des données à caractère personnel :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client de **La Loge Gasconne** dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles qui le concernent. Pour cela, il suffit que le prospect ou le client en fasse la demande à **La Loge Gasconne** par courrier, en indiquant son nom, prénom et adresse. Les données à caractère personnel seront principalement collectées par la fiche de renseignements établie lors de la prise de contact du prospect ou via un questionnaire de satisfaction.

La Loge Gasconne s'engage à ne divulguer sous aucun prétexte et par aucun moyen, des informations confidentielles sur ses prospects ou ses clients, hors cas de la Maison des Curistes, pour laquelle **La Loge Gasconne** pourra transmettre aux intervenants des activités à la carte, les noms, prénoms et numéro de téléphone des participants à des fins pratiques. Les intervenants s'engagent à ne pas divulguer ces informations à des tiers. Une fiche d'engagement sera signée chaque année en début de saison thermale.

Protection des informations / Engagement et droit de rétractation pour achats à distance

Si vous cliquez sur le bouton "réservation" de notre site, vous réglerez ensuite votre achat par carte bancaire grâce à un simple e-mail, édité depuis notre espace back-office sécurisé. Cette transaction est dite sécurisée car une demande d'autorisation bancaire sera systématiquement effectuée au 1er euro. De plus, la transaction est cryptée.

L'e-mail reçu contiendra donc un lien vers notre module de paiement ainsi que votre facture. Une fois le lien cliqué, vous serez redirigé vers une page de paiement sécurisée où vous pourrez régler directement avec votre carte bancaire.

Toutes prestations vendues par **La Loge Gasconne**, hors casiers-consignes, borne de recharge VAE, produits nomades Falières Nutrition et pack multi-activités de la Maison des Curistes, seront soumises à devis, avec paiement d'un acompte de 30% de la somme totale lors de sa signature. L'acompte implique un engagement ferme des deux parties. Par conséquent, l'obligation d'acheter pour le prospect et celle de fournir le service par **La Loge Gasconne**.

En cas d'annulation du **client**, après paiement de l'acompte, la somme encaissée par **La Loge Gasconne** ne sera pas remboursée.

En cas d'annulation de la prestation par **La Loge Gasconne**, le client se verra rembourser l'acompte qu'il a engagé.

Exécution du ou des services :

En l'absence d'exécution immédiate, **La Loge Gasconne** s'engage à respecter la date d'exécution du ou des services comme stipulé dans le devis préalable à la commande.

La Loge Gasconne ne saurait être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure définie par le Code Civil.

Langues utilisées :

La langue utilisée pour la rédaction des présentes CGV, des devis, factures ou tout autre document contractuel liant le prospect ou le client avec **La Loge Gasconne** est la langue française.

Litiges :

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux civils compétents.

1- Signification des termes utilisés dans le présent règlement	CASIERS CONSIGNES : l'espace dédié au service de consigne de bagages/équipements/petits effets personnels. La Loge Gasconne : le prestataire de services s'y rattachant. DÉPOSANT : la personne physique qui utilise le service de casier consigne à bagages/équipements/petits effets personnels.
2- Mode de fonctionnement des 2 points de localisation de casiers consignes	<u>Point 1- au centre-ville : site vidéo-surveillé à l'accueil de La Loge Gasconne :</u> Adresse : n°5 les Ateliers de la Source - 30 boulevard Victor Hugo - 47700 Casteljaloux Horaires d'ouverture du service à vérifier sur : logegasconne.fr Le service payant de CASIERS CONSIGNES consiste à conserver dans des casiers sécurisés, à code numérique personnalisable par le DÉPOSANT, des bagages/équipements/petits effets personnels à partir du jour et de l'heure de dépôt jusqu'au jour et l'heure de retrait. Durant les jours d'ouverture de La Loge Gasconne, les tarifs sont entendus par des forfaits demi-journée ou journée, dont les plages d'occupation sont définies de la sorte : ⇒ <u>forfaits demi-journée</u> : entre 9h et 14h // entre 14h et 19h ⇒ <u>forfait journée</u> : entre 9h et 19h <i>Attention, les horaires peuvent varier en fonction de la saison.</i> Tout dépassement de forfait sera facturé en conséquence de la plage

	<p>supplémentaire utilisée, par demi-journée entamée. Un forfait non consommé en intégralité ne fera l'objet d'aucun prorata de remboursement. Le DÉPOSANT qui a réservé un forfait demi-journée 9h/14h prend note que La Loge Gasconne est fermée entre 12h30 et 14h. Il prendra donc ses dispositions pour récupérer ses affaires au moment qu'il estime le plus opportun. Voir aussi compléments de détails à l'article n°9 / Modalités de dépôt et retrait.</p> <p>Sous réserve de disponibilité, les CASIERS CONSIGNES sont réservables à l'avance, exclusivement en ligne sur le site logegasconne.fr</p> <p><u>Point 2- au lac de Clarens, service autonome sur la plage principale :</u> Base de Loisirs - Route de Mont-de-Marsan - 47700 Casteljaloux Service disponible toute l'année</p> <p>Le service payant de CASIERS CONSIGNES, consiste à conserver dans des casiers dotés d'un système de fermeture à clé haute protection, des équipements/petits effets personnels, avec une flexibilité d'usage sur la journée (ne pas laisser vos effets personnels dans les casiers la nuit) adaptée aux besoins du DÉPOSANT, dans la limite de l'ouverture au public de la base de loisirs (voir arrêté municipal avec horaires d'accès autorisés à l'entrée du site en période estivale). Le tarif est unique via un système de monnayeur, quelle que soit la durée d'usage sur la journée. Le règlement est en espèces : prévoyez votre monnaie. La fermeture étant automatique, vérifiez d'y avoir mis tous vos équipements/petits effets personnels avant fermeture. Toute réouverture est définitive. Les CASIERS CONSIGNES sont ici d'usage autonome et ne feront appel à aucun intervenant extérieur.</p>
<p>3- Tarification des casiers consignes aux 2 points de localisation et dimensions des équipements</p>	<p><u>Point 1- au centre-ville : site vidéo-surveillé à l'accueil de La Loge Gasconne :</u> Adresse : n°5 les Ateliers de la Source - 30 bld Victor Hugo - 47700 Casteljaloux</p> <p>Casier mini-consigne - dimension :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● hauteur - 30 cm / largeur - 40 cm / profondeur - 54 cm <p>⇒ Tarifs : 4€ la demi-journée / 8€ la journée</p> <p>Vestiaire à bagages - 2 dimensions disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>contenance moyenne</u> : largeur - 60 cm / profondeur - 90 cm / hauteur 60 cm <p>⇒ Tarifs : 6€ la demi-journée / 12€ la journée</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>contenance grande</u> : largeur - 60 cm / profondeur - 90 cm / hauteur 120 cm. <p>⇒ Tarifs : 8€ la demi-journée / 16€ la journée</p> <p>A noter : pour tout dépôt, La Loge Gasconne demandera au DÉPOSANT une caution de 20€ en espèces ou une pièce d'identité, qui sera restituée au moment du retrait des effets personnels.</p> <p><u>Point 2- au lac de Clarens, service autonome sur la plage principale :</u> Base de Loisirs - Route de Mont-de-Marsan - 47700 Casteljaloux</p> <p>Dimension unique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● hauteur - 30 cm / largeur - 26 cm / profondeur : 40 cm

	<p>➡ Tarif unique : pièce de 2€/casier consigne, durée flexible sur la journée.</p>
<p>4- Préalables et points d'attention avant réservation /paiement de casier consigne</p>	<p>Avant d'effectuer toute réservation ou paiement, le (FUTUR) DÉPOSANT est tenu de vérifier, sur le site internet logegasconne.fr ou sur place, les dimensions des bagages/équipements/petits effets personnels par rapport à la capacité du/des CASIER(S) CONSIGNE(S) choisi(s). Le DÉPOSANT doit vérifier que la porte du casier soit bien fermée et ne comporte aucun défaut de fermeture avant de quitter le CASIER CONSIGNE. Le DÉPOSANT ne doit rien laisser à l'intérieur du casier lorsqu'il libère définitivement le CASIER CONSIGNE. Au moment de l'usage des CASIERS CONSIGNES situés au lac ou à l'accueil de La Loge Gasconne, le DÉPOSANT prendra connaissance des présentes conditions générales de vente affichées et déclare les avoir lues et acceptées. Lors de la validation d'une réservation en ligne de CASIER(S) CONSIGNE(S), le FUTUR DÉPOSANT doit prendre connaissance des présentes conditions générales de vente et déclarer les avoir lues et acceptées.</p>
<p>5- Responsabilités</p>	<p>Le DÉPOSANT est responsable du contenu de son CASIER CONSIGNE, qui ne doit en aucun cas être un article interdit (voir liste à l'article n°7). Au moment du dépôt de contenu(s), le DÉPOSANT déclare que les bagages/ équipements/petits effets personnels ne font pas partie de ceux non acceptés, visés à l'article n°7. En vertu de la loi ou d'un règlement applicable, le DÉPOSANT ne doit en aucun cas être une personne ou une organisation avec laquelle commercer serait illicite. La Loge Gasconne n'est pas responsable des avaries et usures naturelles des bagages/équipements/petits effets personnels entreposés dans ses CASIERS CONSIGNES, qui ne seraient pas imputables à une faute de sa part ou à des causes liées à la conservation desdits bagages/équipements/petits effets personnels. Un état des lieux sera effectué avant chaque dépôt dans les CASIERS CONSIGNES du centre-ville. La Loge Gasconne n'est en aucun cas responsable des dommages ou pertes dûs à des cas fortuits, de force majeure et/ou autres événements naturels tels que, à seul titre d'exemple, les inondations, les tremblements de terre etc ; les actes criminels et de vandalisme de tiers tels que la dégradation, le vol, le vol qualifié et l'incendie criminel, les actes ou omissions imputables au DEPOSANT ou à tout tiers dont le DEPOSANT serait responsable.</p>
<p>6- Bagages/ équipements/petits effets personnels acceptés</p>	<p>Sont acceptés dans les CASIERS CONSIGNES, dans la limite de leur capacité, les valises, paniers, sacs à main, sacs de voyage et apparentés, casques, clés, effets personnels, documents. Les contenants doivent être convenablement fermés et les divers types de bagages ou sacs étiquetés au nom du DEPOSANT. La Loge Gasconne se dégage de toute responsabilité en cas de dépôt dans les CASIERS CONSIGNES d'objets et autres typologies de biens interdits aux termes de l'article n°7.</p>

	<p>Les bagages/équipements/petits effets personnels sont introduits dans les CASIERS CONSIGNES par les DÉPOSANTS suivants : le propriétaire, le transporteur ou le représentant de ces derniers, ou encore par le possesseur effectif des contenus en question.</p>
<p>7- Non acceptés dans les casiers consignes</p>	<p>Ne sont pas acceptés dans les CASIERS CONSIGNES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Les bagages/divers contenants renfermant des marchandises ou matériaux inflammables, dégageant des odeurs nauséabondes ou susceptibles d'entraîner une détérioration des CASIERS CONSIGNES et infrastructures attenantes à d'autres contenus consignés. 2- Des bijoux de valeur, des métaux précieux, des documents d'affaires et autres valeurs en général. 3- Des contenants/contenus dont le poids/taille sont non adaptés ou supérieurs à la capacité du CASIER CONSIGNE choisi, telle que mentionnée sur place ou sur le site internet logegasconne.fr 4- Des animaux. 5- Des plantes. 6- Des denrées périssables. 7- Les articles interdits par la loi ou considérés comme dangereux au sens de la législation nationale, ou encore les articles qui, de par leur nature ou leur conditionnement, seraient susceptibles d'entraîner des dommages aux personnes, à l'environnement, ou à d'autres contenus consignés. 8- Tout matériel pouvant être considéré comme pornographique ou indécent. 9- Les armes à feu, les armes blanches et autres armes létales. 10- Les drogues, narcotiques ou psychotropes.
<p>8- Accès aux casiers consignes pour les besoins du service/contrôle</p>	<p>La Loge Gasconne se réserve le droit, à son entière discrétion, de vérifier les contenants/contenus consignés.</p> <p>L'accès aux CASIERS CONSIGNES est toujours autorisé au personnel de La Loge Gasconne chargé du contrôle et de la gestion du service, mais aussi aux fonctionnaires de police et aux agents des forces de l'ordre.</p> <p>Le DÉPOSANT accepte que les personnes pré-citées soient autorisées à ouvrir et inspecter les CASIERS CONSIGNES et leurs divers contenants/contenus à tout moment, pour des raisons de sécurité.</p>
<p>9- Modalités de dépôt et retrait</p>	<p>Lorsqu'il introduira ses bagages/équipements/petits effets personnels dans les CASIERS CONSIGNES du centre-ville, le DÉPOSANT se verra remettre un justificatif indiquant les données suivantes : nom du DÉPOSANT, n° du casier consigne choisi, date, forfait horaire choisi, observation liée à l'état des lieux d'avant-dépôt. Un champ sera laissé vierge pour que le DÉPOSANT puisse noter son code personnel choisi pour le verrouillage du casier.</p> <p>Pour tout dépôt, La Loge Gasconne demandera au DÉPOSANT une caution de 20€ en espèces ou une pièce d'identité, qui sera restituée au moment du retrait des effets personnels.</p> <p>Le DÉPOSANT devra remettre son justificatif de dépôt au personnel d'accueil de la Loge Gasconne avant d'effectuer le retrait de ses affaires au plus tard 10 minutes avant la fin de son forfait (sauf forfait 9h/14h : La Loge Gasconne rouvrant à 14h, le DÉPOSANT pourra se présenter dans</p>

	<p>le quart d'heure de ré-ouverture soit avant 14h15)</p> <p>Le déposant règlera le tarif de la consigne en deux fois, le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la totalité du règlement au moment du dépôt. – le solde au moment du retrait, en cas de dépassement du forfait (voir art. n°3 / Tarification).
<p>10- Modalités de restitution en cas de dépassement de forfait / point de location du centre-ville</p>	<p>Le DÉPOSANT pourra retirer les bagages/équipements/petits effets personnels entreposés après avoir payé le montant restant dû, si les contenus/contenants ont été déposés pendant une période supérieure à la tranche forfaitaire initialement choisie, telle que stipulée sur son justificatif. (voir art. n°3 / Tarification).</p>
<p>11-Oubli/Non-retrait des bagages /équipements /petits effets personnels</p>	<p>Au bout de 15 jours à compter de la date de dépôt, les effets non retirés seront considérés comme abandonnés et le DÉPOSANT perdra tout droit à toute indemnisation ou remboursement de ces derniers.</p> <p>Le déposant pourra prolonger l'échéance du retrait en contactant directement La Loge Gasconne par téléphone, et confirmant sa demande par écrit (mail ou courrier) avant le 15ème jour au plus tard. Il devra alors acquitter les sommes dûes au titre du dépassement de son forfait initialement choisi (voir art. n°3 / Tarification).</p> <p>En cas d'impossibilité de retrait en personne, la restitution des bagages oubliés sera effectuée aux frais et par les soins du DÉPOSANT.</p> <p>Le déposant se chargera de faire retirer le(s) contenu(s) déposé(s) par un(e) coursier/personne/organisme de son choix dont il informera La Loge Gasconne par écrit (mail ou courrier).</p>